Règlement numéro 198

Règlement numéro 198 décrétant un emprunt de 3 455 834 \$ et une dépense de 3 455 834 \$ pour le projet de distribution d'eau potable, l'agrandissement du réservoir et la mise en place de conduites de raccordement.

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par madame la conseillère Diane Godin lors de la séance du conseil tenue le 13 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et résolu à l'unanimité que le règlement portant le numéro 198 soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

ARTICLE 1:

Le conseil est autorisé à effectuer des travaux pour le projet de distribution de l'eau potable, l'agrandissement du réservoir et de la mise en place de conduites de raccordement, tel qu'il appert des estimations préliminaires préparées par Tétra Tech QI inc. en date du 14 septembre 2016 portant le numéro de projet 32788TT lequel fait partie intégrante du présent règlement à l'annexe A.

ARTICLE 2:

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 3 455 834\$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3:

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à :

- a) emprunter une somme de 2 868 342 \$ sur une période de 20 ans, représentant la subvention du gouvernement du Québec et du Canada dans le cadre du volet 2 du Programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées, tel que confirmée dans une lettre en date du 23 janvier 2017, laquelle fait partie intégrante du présent règlement à l'annexe B.
- b) emprunter une somme de 587 492 \$ sur une période de 20 ans, représentant le solde de la dépense estimée des travaux.

ARTICLE 4:

La municipalité pourvoira, durant le terme de l'emprunt prévu au paragraphe a) de l'article 3, aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de cet emprunt, en appropriant chaque année la subvention versée par le gouvernement du Québec.

ARTICLE 5:

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, en excluant le secteur de Perthuis, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6:

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7:

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

ARTICLE 8:

	, ,	` '				•	,		٠.		
-	a nracant	règlement	antra	Δn	MALIQUIR	CONTO	rmam	ont a	ו ב	2	$1 \cap 1$
	DI DI L	rediction	CHILLE	c_{11}	viducui	COLLIC	,, , , , , , , , , , ,	סוונ מ	ュı	а	IUI

maire	greffière
Avis de motion donné le :	13 mars 2017
Règlement adopté le :	10 avril 2017
Entrée en vigueur le :	22 septembre 2017

ANNEXE « A »

TETRA TECH

14 septembre 2016

Nom du projet	Numéro du	Numéro du projet		
VILLE DE PORTNEUF	TETRA TECH :	32788TT		
Distribution en eau potable	révision	date		
Réservoir et conduites de raccordement	14	septembre 20		

•	Description	FEPTEU
	COÛTS DIRECTS	
-	Distribution d'eau potable et raccordement (rue Provencher/de la Rivière)	561 000.00
- 1	Bouclage de l'eau potable sur la rue Paquin	138 350.00
- 1	Réservoir et pompage	1 600 000.00
1	Reservoir et pompage	1 600 000.00
	Sous-total	2 299 350.00
	Imprévus ± 20%	459 870.00
	Sous-total - Travaux à contrat	2 759 220.00
	Contrôle de la qualité et arpentage de chantier 3%	82 780.00
	Sous-total - Coûts directs	2 842 000.00
1	Taxes nettes ±4,988%	141 760.00
	TOTAL COÛTS DIRECTS	2 983 760.00
1	FRAIS INCIDENTS	
	Frais incidents ±15%	426 300.00
	Taxes nettes ±4,988%	21 264.00
	TOTAL FRAIS INCIDENTS 15%	447 564.00
1		
1	AUTRES COÛTS	
1	Divers : - Communication	750.00
1	- Communication - Demande d'autorisation (MDDELCC, CPTAQ)	600.00
	- Évaluation des impacts	N/
1	- Essais pilotes	N/
1	- Équipement de laboratoire	5 000.00
1	- Mise en service	8 000.00
	- Chapitre II - Manuel d'opération	9 000.00
1	- Sous-total - Autres coûts :	23 350.00
1	Taxes nettes ±4,988%	1 160.00
	TOTAL - AUTRES COÚTS	24 510.00
	TOTAL DES TRAVAUX ADMISSIBLES	3 455 834.00
t	TRAVAUX NON-ADMISSIBLES	
1	Travaux non-admissibles Travaux en régle	N/A
1	Équipements de sécurité municipale (taxes incluses)	N/A
1	Coûts d'acquisition (terrains, servitudes)	N/A N/A
1	Coûts d'achat de réseaux privés Frais juridiques (incluant arpenteur-géomètre)	N/A
1		I .
	TOTAL - TRAVAUX NON-ADMISSIBLES (Taxes incluses, s'il y a lieu)	N/A
	Frais de financement temporaire et permanent (±3 %)	N/A
İ	GRAND TOTAL - TRAVAUX ADMISSIBLES ET NON-ADMISSIBLES	3 455 834.00

Tetra Tech QI inc.

Page 1 de 5



ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

Nom du projet	
VILLE DE PORTNEUF	
Distribution en eau potable	
Réservoir et conduites de raccordement	

Numéro	du projet
TETRA TECH:	32788TT
révision	date
	14 septembre 2016

Partie 1. Distribution d'eau potable et raccordement (rue Provencher/de la Rivière)

Item	Description	Quantité	Unité de	Prix	Total
No			mesure	unitaire	
	<u>Distribution d'eau potable et raccordement</u> (<u>rue Provencher/de la Rivière</u>)				
1.1	Organisation de chantier, gestion de la circulation et signalisation	1	forf.	30 000.00 \$	30 000.00
1.2	Conduite d'eau 150 mm incluant excavation et remblayage de bornes d'incendie et vannes	440	m.lin.	500.00 \$	220 000.00
1.3	Chambre de réduction de pression	1	unité	80 000.00 \$	80 000.00
1.4	Raccordements de conduites projetées au réseau existant	1	forf.	5 000.00 \$	5 000.00
1.5	Réfection de voirie et accottement	440	m.lin.	400.00 \$	176 000.00
1.6	Réparation des arrières	1	forf.	50 000.00 \$	50 000.00
	Total 1 Distribution d'eau potable et raccordement (rue Provencher/de la Rivière)				<u>561 000.00</u>
1					

TE TETRA TECH

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

Nom du projet VILLE DE PORTNEUF Distribution en eau potable Réservoir et conduites de raccordement

Numéro du projet					
TETRA TECH :	32788TT				
révision	date				
	14 septembre 2016				

Partie	2 Bouclage de l'eau potable sur la rue Paquin						
Z-U2788TTDOC-PROJ6666ESEMISI2016-09-14_Estimation preliminaire - Ville de Portneufulsiaji							
Item No	Description	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	Total		
2.	Bouclage de l'eau potable sur la rue Paquin						
2.1	Organisation et sécurité de chantier	1	forf.	8 500.00 \$	8 500.00		
2.2	Alimentation temporaire en eau potable	1	forf.	2 100.00 \$	2 100.00		
2.3	Pierre concassée 20 mm nette enrobée d'une membrane géotextile en remplacement du sable sous les conduites	60	m³	30.00 \$	1 800.00		
2.4	Puits d'exploration	2	unité	500.00 \$	1 000.00		
2.5	Isolation thermique HI-60 - Type 1 - Type 2 - Type 3	5 5 10	m.lin. m.lin. m.lin.	40.00 \$ 60.00 \$ 100.00 \$	200.00 300.00 1 000.00		
2.6	Remblai sans retrait	5	m³	200.00 \$	1 000.00		
2.7	Conduite d'eau potable en PVC DR-18 de 150 mm Ø (incluant excavation et remblayage de la tranchée) - En tranchée seule	170	m. lin.	235.00 \$	39 950.00		
2.8	Vanne de 150 mm Ø	3	unité	2 000.00 \$	6 000.00		
2.9	Détournement de conduite d'eau potable	2	unité	2 500.00 \$	5 000.00		
2.10	Ponceau de 200 mm Ø en béton armé (incluant excavation et remblayage de la tranchée)	5	m. lin.	150.00 \$	750.00		
2.11	Ponceau de 450 mm Ø en béton armé (incluant excavation et remblayage de la tranchée)	10	m. lin.	200.00 \$	2 000.00		
2.12	Ponceau de 600 mm Ø en TTOG (incluant excavation et remblayage de la tranchée)	2	m. lin.	300.00 \$	600.00		



ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

Nom du projet

VILLE DE PORTNEUF

Distribution en eau potable

Réservoir et conduites de raccordement

Numéro	o du projet
TETRA TECH :	32788TT
révision	date
	14 septembre 2016

Partie	2 Bouclage de l'eau potable sur la rue Paquin

		2.02/00/1000-17	(Od 100 100 E or E init of E	to to as 14 Essuration bremumme .	Ville de Portneuf.xis]Bouclage rue Paquin
Item No	Description	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	Total
140			mesure	unitaire	
2.13	Excavation et profilage de fossé	20	m. lin.	15.00 \$	300.00 \$
2.14	Empierrement 100 @ 200 mm, 300 mm d'épaisseur (incluant membrane géotextile #7612)	10	m³	75.00 \$	750.00 \$
2.15	Raccordement de conduite projetée au réseau existant : - Eau potable	2	unité	2 000.00 \$	4 000.00 \$
2.16	Essais pour réception provisoire : - Conduite d'eau potable		forf.	1 000.00 \$	1 000.00 \$
1	VOIRIE ET RÉPARATION DES ARRIÈRES	ár .			
2.17	Préparation de l'infrastructure et déblai de voirie	500	m²	15.00 \$	7 500.00 \$
2.18	Granulats MG 112	300	m³	25.00 \$	7 500.00 \$
2.19	Granulats concassés MG 20	150	m³	45.00 \$	6 750.00 \$
2.20	Drain de fondation (150 mm Ø)	80	m. lin.	35.00 \$	2 800.00 \$
2.21	Bordure de béton coulée ou moulée en place	75	m. lin.	40.00 \$	3 000.00 \$
2.22	Planage pour raccordement au pavage existant	40	m²	20.00 \$	800.00\$
2.23	Pavage en enrobé bitumineux (incluant enlèvement du pavage et déblai) :				
	- ESG-14	75	t. mét.	110.00 \$	8 250.00 \$
	- ESG-10	50	t. mét.	110.00 \$	5 500.00 \$
2.24	Réparation des arrières		forf.	20 000.00 \$	20 000.00 \$
	<u>Total 2 Bouclage de l'eau potable sur la rue Paquin</u>				138 350.00 \$

TŁ	TETRA	TECH
----	-------	------

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

Nom du projet	
VILLE DE PORTNEUF	
Distribution en eau potable	
Réservoir et conduites de raccordement	

Numéro du projet				
TETRA TECH	: 32788TT			
révision	date			
	14 septembre 201			

Partie 3. Réservoir 550 m³ et pompage

Item	Description	Quantité	Unité de	Prix	Total
No			mesure	unitaire	
3.	Réservoir 550 m³ et pompage				
3.1	Réservoir (incluant bâtiment, pompage, aménagements, etc.)		forf.	1 600 000.00 \$	1 600 000.00
	Total 3 Réservoir 550 m³ et pompage				1 600 000.00

ANNEXE « B »



Gouvernement du Québec Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire Le ministre de la Sécurité publique Le ministre responsable de la région de Montréal

Québec, le 23 janvier 2017

Monsieur Nelson Bédard Maire Ville de Portneuf 297, 1^{re} Avenue Portneuf (Québec) G0A 2Y0

Monsieur le Maire,

Je vous informe que le projet de distribution en eau potable, d'agrandissement du réservoir et de mise en place de conduites de raccordement est admissible à une aide financière de 2 868 342 \$ s'appliquant à un coût maximal admissible de 3 455 834 \$ dans le cadre du volet 2 du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées. L'aide financière provenant du gouvernement du Québec sera de 1 140 425 \$.

Veuillez noter que ce projet pourrait faire l'objet de demandes d'informations additionnelles par le gouvernement du Canada à l'égard de ses responsabilités en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et des obligations légales de consulter les groupes autochtones.

Un protocole d'entente vous sera transmis à la suite de l'appel d'offres pour les travaux de construction de ce projet et, le cas échéant, sous réserve du respect des exigences additionnelles du gouvernement du Canada. Ce protocole précisera les travaux admissibles à l'aide financière ainsi que les modalités de versement de cette dernière. Je vous rappelle par ailleurs l'obligation de respecter les règles d'octroi de contrats.

En ce qui a trait à l'annonce publique, elle sera faite prochainement par le gouvernement en collaboration avec la Ville.

La réalisation de ce projet contribuera à l'atteinte des objectifs du programme consistant à améliorer les infrastructures, la qualité de l'environnement et la qualité de vie des citoyens.

...2

Québec Aile Chauveau, 4º étage 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau Québec (Québec) GTR 4J3 Téléphone: 418 691-2050 Télécopieur: 418 643-1795 Courriel: ministre@mamot.gouv. Montréal 800, rue du Square-Victoria C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse Montréal (Québec) H4Z 187 Téléphone: 514 873-2622 Télécopieur: 514 873-2620

1 3 FEV. 2017

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec la Direction des infrastructures - Québec au 418 691-2005.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Mhe ~_____ MARTIN COITEUX